

Genre du véhicule		Marque de fabrication		Type	Fiche d'homologation N°						
Voiture de tourisme		PONTIAC		Astre Safari (modèle 2HC15)	CH	0338 51					
Constructeur	PONTIAC MOTOR DIVISION of G M C Pontiac, Michigan (USA)										
Identification	"Astre Safari 2HC15" et "CH 0338 51" sur la plaquette du constructeur										
Plaquette constr.	"2C15B.." devant le No du châssis										
N° du châssis	à droite, en haut sur l'avant										
Ident. du moteur	à gauche, derrière le pare-brise										
Importateur princ.	" B " à droite, sur le bloc, près du No du moteur (frappé par l'importateur)										
Véhicule homologué	General Motors Suisse SA, Salzhäuserstrasse 21, 2501 Bienne		2C1586U 515 809		Signes fixes dans code du type 2HC15 / 2C15B..						
Chassis				Moteur							
Nombre d'essieux	2		Nombre de roues	4		Moteur	CHEVROLET	Type	B (140 CID)		
Direction	mécanique avec assistance hydraulique						Construction	en ligne		Temps	4
Transmission	boîte automatique						Carburant	B		Position	avant
Nombre de vitesses	3		Entraînement	sur roues AR			Refroidiss.	eau		Nombre cylindr.	4
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne, avec assistance par dépression, sur toutes les roues						Alésage	88,25		Course	92,08
Frein auxiliaire	AV=souple de dosage; AR= limiteur						Cylindrée	2287		CV-impôt	11,65
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire						Puissance en CV	82 SAE-net *)		à l/min	4300
Ralentisseur	-						Bruit	82 dB/A		à l/min	4300 *)
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée						Silencieux	1 pot 455x215x95 mm			
Carrosserie	limousine (combi)						Mesure des gaz	ECE-15 (**)			
Nombre de portes	2		Indic. vit.	km/h			Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D			
Ceintures sécurité	SAE-J-4c (***)		Rétroviseur	gauche + droite			Poids	avant	arrière	total	
Calo	-		Attelage	-			Poids à vide	710	610	1320	
Antivol	verrouillage de la direction						Charge utile	90		190	280
Nombre de places	4		centre	ar 2			Poids total	800		800	1600
Dimensions	int.	ext.	Empattements		2464		Garant's fabr.	BR 78 - 13		BR 78 - 13	(Variantes +)
Longueur	4511		Voie		av 1402 ar 1374		Dimens. pneus	LR B / 2,0		LR B / 2,3	voir
Largour	1680		Voies		av - ar -		Ply / bar	970		1040	remarques)
Hautour	1350		Braquage		g 10900 d 11300		Charge pour V max	varie selon la marque, minimum 150 km/h			
Porte à faux	lat.	904		Distance volant - vers l'avant du véhicule		Garantie poids remorqueable avec frein		450			
	av	1143		Garantie poids remorqueable sans frein		450					
	ar			Garantie poids de l'ensemble							
				Poids remorqueable testé							
				Vitesse maximale selon le constructeur		150 km/h					
				Vitesse maximale testée							
				charge garantie sur le toit		90 kg					

Equipement §)	HCR (E)
Feux de route	HCR (E)
Feux de croisement	GUIDE 1X SAE IP 73
Feux de position	GUIDE 10 S SAE STIAR 71
Feux rouges	id.
Feux stop	voir f. position AV+AR
Clignoteurs	av voir f. position AV+AR ar voir feux rouges
Catadioptrés	av 10 S SAE STIAR 71
Feux de gabarit	av lat. HELLA K 14023 lat. ar 10 A SAE PLA74
Feux complément.	
Eclairage plaque	2/ au centre
Essuie-glace	2/ balais avec/ sans lave-glace
Avertisseurs	DELCO REMY "P" ou d'autres modèles selon les fiches d'homologation.

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	P O N T I A C Astre Safari		
Homologation N°	CH 0338 51		
Carrosserie	limousine		
Places	total 4	avant	2
Poids à vide	1320	Carburant	B
Charge utile		CV-impôt	11,65
Poids total	1732	Cylindrée	2287

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Bruit du moteur : Ventilateur à 5 pales, largeur 82 mm, diamètre 350 mm, avec entraînement rigide.
Puissance du moteur : Tuyau d'origine (à partir du pot jusqu'au bord du véhicule) d'un diamètre extérieur de 2" (50,8 mm) doit être remplacé par un tuyau d'un diamètre extérieur de 1 3/4" (44,5 mm); la sortie doit être dirigée sur la gauche, jusqu'à max. 45°.
- **) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve à droite, à l'intérieur de l'aile.
- **) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE art. 23, al. 3bis.
- +) Variantes de pneus :
- | | | | | | |
|--------------|----|-----------|----|------------|---|
| BR 70 - 13 B | AV | 970 (2,0) | AR | 1040 (2,3) | V/max varie selon la marque, minimum 150 km/h |
| A 78 - 13 B | | 890 (2,0) | | 960 (2,3) | " |
| 175 SR 13 | | 900 (2,0) | | 1040 (2,3) | V/max 180 km/h |
| 185/70 SR 13 | | 870 (2,0) | | 960 (2,3) | " |
| 195/70 SR 13 | | 960 (2,0) | | 1070 (2,3) | " |

§) Modifications par l'importateur:

- les phares d'origine Sealed-Beam sont remplacés par des HCR H4 (E).
- les feux de position/clignoteurs AV sont équipés d'ampoules blanches.
- les angles de visibilité des feux de position sont complétés par des feux de gabarit HELLA K 14023, ceux des clignoteurs avant par les clignoteurs latéraux d'origine.
- les feux de gabarit AV d'origine sont débranchés afin que les clignoteurs AV et AV latéraux puissent être synchronisés.
- le dos des catadioptrés doit être rendu étanche.
- le catalyseur peut rester sur le véhicule, dans son état original.

A noter dans le permis de circulation:

- charge garantie sur le toit 90 kg

Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules

Stulen, 2.2.1976